



CC du Canton de Targon (Siren : 243301298)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Targon
Arrondissement	Langon
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	27/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. MICHEL BRUN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33760 TARGON
Téléphone	05 56 23 41 01
Fax	05 56 23 40 99
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 215
Densité moyenne	50,46

Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Arbis (213300080)	288
33	Baigneaux (213300254)	373
33	Bellebat (213300437)	238
33	Bellefond (213300445)	230
33	Cantois (213300924)	230
33	Cessac (213301211)	195
33	Courpiac (213301351)	120
33	Escoussans (213301567)	322
33	Faleyras (213301633)	398
33	Frontenac (213301757)	793
33	Ladaux (213302151)	208
33	Lugasson (213302581)	286
33	Martres (213302755)	134
33	Montignac (213302920)	155
33	Romagne (213303589)	463
33	Saint-Genis-du-Bois (213304090)	103
33	Saint-Pierre-de-Bat (213304645)	319
33	Soullignac (213305154)	450
33	Targon (213305238)	1 910

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>mise en œuvre de programme ou de tout dispositif destiné à la maîtrise des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables ; mise en place de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Service à la population : - création, gestion, entretien de crèches, centres de loisirs sans hébergement, multi-accueil, relais assistantes maternelles, points rencontre jeunes dans le cadre des contrats signés avec la Caisse d'Allocations Familiales. - participation financière sous forme de subvention de fonctionnement au réseau d'aide mandataire CADA (Club Amis Des Anciens). - favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans par le conventionnement avec la mission locale existante. - Maison de santé pluridisciplinaire</i>

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
 - *Etudes, acquisitions foncières, aménagement de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires, d'intérêt communautaire.*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- *Mise en oeuvre d'études nécessaires au développement économique du territoire communautaire. - Mise en oeuvre d'une promotion collective pour la valorisation des entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles et touristiques.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

- *construction, rénovation, extension des vestiaires de football de la commune de Targon - attribution des aides financières aux activités associatives, culturelles, sportives et de loisirs.*

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

- *la communauté de communes participera financièrement par le biais de subvention de fonctionnement au soutien d'activités associatives, culturelles et de loisirs dès lors qu'elles s'inscrivent dans un souci d'intérêt communautaire défini par l'assemblée communautaire.*

- Activités sportives

- *La communauté de communes participera financièrement par le biais de subvention de fonctionnement au soutien d'activités sportives dès lors qu'elles s'inscrivent dans un souci d'intérêt communautaire défini par l'assemblée communautaire.*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- *Participation à la réflexion, à l'élaboration et au suivi d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) quel que soit son périmètre.*

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- *Initiative, création et réalisation de zone d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.*

- Etudes et programmation

- *Favoriser la création de gîtes en apportant une aide administrative à la constitution des dossiers de demande de subvention. - Adhésion à un EPFL.*

Développement touristique

- Tourisme

- *Mise en place d'une signalétique touristique. - Conventonnement et participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme. - Favoriser la création de gîtes en apportant une aide administrative à la constitution des dossiers de demande de subvention.*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- *Mise en place et suivi-animation d'un Programme Local de l'Habitat (PLH). - réalisation des études de cadrage servant de base à l'élaboration des Programmes locaux de l'habitat, -*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- *Mise en place et suivi-animation d'outils adaptés aux besoins du territoire en matière de logement : OPAG, PIG ou autre outil. réalisation des études et mise en œuvre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat des Programmes d'Intérêts Généraux (PIG) et de tout contrat liés à la politique intercommunale du logement, - mise en place de la Maison de l'Habitat et de l'Energie, à la gestion de l'observatoire du logement ;*

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- *mise en œuvre de tout dispositif favorisant le développement de l'offre de logements adaptés aux besoins et la requalification des logements du territoire,*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	766 397
33	Pôle d'équilibre territorial et rural du Cœur Entre Deux Mers (200049682)	SM ouvert	98 560
33	SYNDICAT MIXTE INTER TERRITORIAL DU PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS (SIPHEM) (243300696)	SM fermé	40 780
33	SYNDICAT MIXTE SCOT DU SUD-GIRONDE (200027480)	SM fermé	122 145
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENTRE DEUX MERS OUEST POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	99 111

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)